

Image not found or type unknown



Pension alimentaire et intérim

Par **Emipistache**, le **29/12/2020** à **13:48**

Bonjour,

Le fils de mon concubin est âgé de 18 ans et il est intérimaire à temps plein pour la même entreprise depuis maintenant 3 mois. Mon concubin doit-il continuer à lui verser une pension alimentaire?

Merci de votre réponse, cordialement,

Emipistache